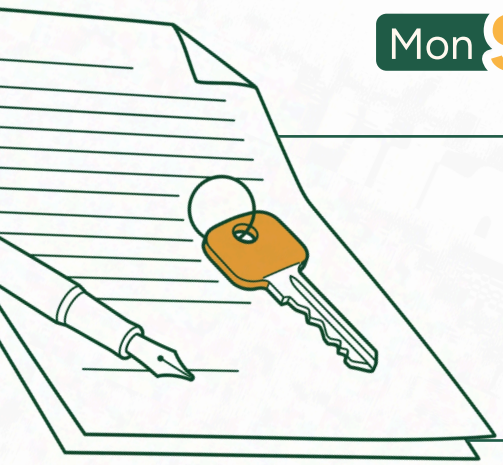


Mon dossier d'aides, pièce par pièce

Une aide demandée trop tard ne se rattrape pas : déposez avant de signer quoi que ce soit.

LA RÈGLE D'OR

Ne signez rien et ne commencez rien avant d'avoir déposé vos dossiers.
Pour la plupart des guichets, signer le devis, c'est commencer les travaux. Une demande déposée après est refusée.

ÉTAPES 1 À 9
L'ORDRE DES OPÉRATIONS

1. **Contacter le SPANC.** Une opération groupée est-elle en cours ?
2. **Lui demander s'il exige une étude de sol.** Presque tous l'exigent. Aucun texte ne l'impose : c'est le règlement de votre SPANC.
3. **Demander un devis détaillé**, poste par poste. Ne le signez pas.
4. **Déposer les dossiers** : le projet au SPANC, une demande par guichet.
5. **Attendre les réponses écrites** : avis favorable, aides accordées.
6. **Faire les travaux.** C'est ici que vous signez le devis.
7. **Appeler le SPANC avant de reboucher**, l'installation à découvert*.
8. **Envoyer les factures, une fois payées.**
9. **Recevoir l'argent** sur votre compte.

LES PIÈCES
CE QU'IL FAUT RÉUNIR

- [] Le rapport de visite du SPANC
- [] L'étude de sol, si votre SPANC l'exige
- [] Le devis détaillé, non signé
- [] Le dernier avis d'imposition
- [] Une preuve que la maison est à vous
- [] Un RIB à votre nom
- [] Le formulaire de chaque guichet

* Arrêté du 27 avril 2012. - ** Code général des impôts, en cours de renumérotation. - *** CCH, art. D. 319-16 et D. 319-21.

LES GUICHETS
QUATRE PORTES À POUSSER, EN MÊME TEMPS

Aucune n'est automatique. Les montants changent d'un guichet à l'autre.

- ☐ **L'agence de l'eau.** Souvent par une opération groupée du SPANC : les inscriptions se ferment.

 Contact : _____ Déposé le : _____

- ☐ **Le département.** Beaucoup n'ont aucune aide. Son règlement décide.

 Contact : _____ Déposé le : _____

- ☐ **La communauté de communes** ou d'agglomération.

 Contact : _____ Déposé le : _____

- ☐ **L'éco-prêt à taux zéro, jusqu'à 10 000 €.** C'est un prêt : vous remboursez tout, sans intérêts. Il ne finance que les installations qui fonctionnent sans électricité. La micro-station en consomme : elle n'y a pas droit. Logement de plus de deux ans, où vous habitez toute l'année. Les banques peuvent le proposer jusqu'au 31 décembre 2027.***

 Banque : _____ Déposé le : _____

À NOTER
MES CONTACTS

Mon SPANC : _____ Téléphone : _____

Bureau d'études : _____ Installateur : _____

⚠ La TVA à 10 %, sans dossier à déposer

Si le logement a plus de deux ans, l'entreprise facture à 10 % au lieu du taux normal. Depuis le 1er mars 2025, il n'y a plus de formulaire : vous écrivez et signez vous-même quelques lignes sur le devis pour l'attester**.

⚠ Le cumul, et ce que nous ignorons

Aucun texte ne limite le cumul. Mais chaque guichet peut réduire son aide si vous en touchez d'autres : posez la question. MaPrimeRénov' ne paie pas l'assainissement non collectif. Ce que nous ignorons : les montants, département par département, sur mon-spanc.fr/aides-par-departement/

Réponse obtenue : _____

* Arrêté du 27 avril 2012. - ** Code général des impôts, en cours de renumérotation. - *** CCH, art. D. 319-16 et D. 319-21.